

Parcours d'admission

1 - Avoir les prérequis pour l'étude du dossier :

Etre titulaire d'une certification professionnelle de niveau 5 (bac+2 obtenu)



Justifier d'une pratique artistique depuis au moins 3 ans avec prestations publiques

Ou

Avoir une expérience professionnelle significative d'un minimum de 3 ans (à préciser dans le dossier)



Justifier d'une pratique artistique depuis au moins 3 ans avec prestations publiques

Ou

Avoir obtenu la formation d'intervenant spécialisé en atelier artistique (I2A) à l'Afratapem et après l'accord de la commission pédagogique



2 - Télécharger le dossier de candidature sur notre site web : *lien vers le dossier de candidature*



3 - Le renvoyer complet (avec TOUTES les pièces justificatives) à l'adresse
contact@afratapem.fr



4 - Etude du dossier de candidature par la commission pédagogique



5 - Une date de journée de présentation- sélection vous sera proposée
en présentiel à Tours ou Grenoble

+

Un entretien individuel, environs 10 jours après
en distanciel

+

Etude de la candidature par la commission pédagogique
avec la validation du parcours de formation individuel

prix : 125 euros